



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 02 avril 2020

Covid-19 : le préfet réquisitionne l'internat du lycée Guillaume Tirel pour y héberger des publics fragiles

Face à la propagation de l'épidémie de Covid-19, le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, Michel Cadot et le recteur de l'académie de Paris et de la région académique d'Ile-de-France, Gilles Pécout, ont décidé de réquisitionner les locaux de l'internat du lycée Guillaume Tirel, situé dans le XIV^e arrondissement de Paris, afin d'y héberger des publics fragiles, en lien avec la présidente de la région d'Ile-de-France, Valérie Pécresse.

Décidée sur proposition de Valérie Pécresse, cette réquisition vise à héberger et à confiner dignement des personnes vulnérables et à contribuer au desserrement des centres d'hébergement d'urgence franciliens.

Gérée par les professionnels de l'insertion sociale de l'opérateur Equalis, cette structure d'hébergement d'urgence temporaire est, à son ouverture, en capacité d'accueillir jusqu'à 50 personnes vulnérables isolées. Cette capacité d'accueil est susceptible d'évoluer à la hausse, en cas de nécessité.

« Dans cette période exceptionnelle, l'Etat a, plus que jamais, le devoir de tendre la main aux personnes les plus fragiles et de faire vivre le principe de fraternité. Je tiens à remercier vivement le conseil régional, le rectorat et les équipes d'Equalis pour leur mobilisation dans ce projet solidaire » a déclaré le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, Michel Cadot.

« Les services de la région Ile-de-France sont entièrement mobilisés pour venir en soutien et apporter leur aide à l'Etat et aux autorités sanitaires pour surmonter l'épidémie du Covid-19 » a déclaré Valérie Pécresse, présidente de la Région Ile-de-France. Elle a notamment proposé de mettre à disposition de l'Etat les 9200 lits d'internats disponibles et les capacités d'hébergement des îles de loisirs dans la région pour permettre à certains établissements d'accueillir des sans abri, d'autres des soignants ou des malades pour desserrer la contrainte sur l'hôpital.

Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, l'Etat a ouvert 4 048 places d'hébergement d'urgence supplémentaires en hôtel et dans des structures collectives. Ces places s'ajoutent aux 120 000 places d'hébergement d'urgence que

finance l'Etat toute l'année dans la région et aux 4 991 places ouvertes au titre de la période hivernale. Au total, ce sont donc plus de 129 000 places d'hébergement d'urgence qui sont aujourd'hui mobilisées en Île-de-France au profit des plus vulnérables.

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75 IDF](#)